

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-10-chem | L'usine-prison. Item](#)[J. Simon. L'ouvrière, 1861 | Emploi du temps de la fabrique de Jujurieux \(ou de Tarare, J. Simon ne précise pas\)](#)

J. Simon. L'ouvrière, 1861 | Emploi du temps de la fabrique de Jujurieux (ou de Tarare, J. Simon ne précise pas)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0236

SourceBoite_011-10-chem | L'usine-prison.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Simon, Jules](#)

Références bibliographiques[Simon, L'ouvrière](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb313702737>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Simon, Jules (1814-12-27 -- 1814-12-27)

TITRE L'ouvrière

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1861

EDITEUR Paris : L. Hachette , 1861

J. Simon
L'ouvrier
1861

236

Emploi du temps de la Patrie de
Turgand
(ou de Tarn. J. Simon le
même)

- Le travail est de 5 h du matin et finit à 8 $\frac{3}{4}$
du soir. Sur ce temps de 15 h. 30 minutes sont
accordées le matin pour déjeuner et faire le lit, 2 heures
pour dîner et le repos, ce qui laisse à part de 13 h.
de travail effectif. La journée finie, on retourne
on dit à priori et H le monde et on se couche
à 10 h. 45 le 6 semaine.

- Le dimanche : Chap 5 du règlement : "Le
dimanche est un jour sacré ; on ne doit lui
attribuer le caractère qu'il doit avoir, on
ne doit le consacrer à remplir les devoirs religieux
de la semaine." 

après ce règlement on entendait à l'origine le
dimanche + faisant que 2 journées de la semaine,
on venait de l'exercice du jour à pour cette
journée chrétienne et gaie

matin : exercices religieux
après le déjeuner et dîner
soirée

soir : catéchisme - veillée
un moment (à partir de 4 h) - si

Le temps est trop mauvais, les lits
sont vides.

"Les symboles ne sont jamais nés ni
au docteur, ni aux ateliers, ni au laboratoire,
ni dans la cour."

"C'est la vie + que le courant, car entre courant et
13 heures de nuit. On se demande ce qu'il se
passerait si l'éclairage de la maison de correction."

"C'est l'interdit et l'interdit. 1 bien par comparaison; mais
en l'absence d'un tel."

p 53.57.

"L'archevêque du Lyon a l'intention de se faire religieux
et après se faire religieux, il se fera religieux au féminin
qui voudrait se faire de la vie de la religion d'un homme
~~et se faire~~